ALORS QUE LES LÉGISLATIVES SE DÉROULERONT LE 4 MAI 2017

Les ministres attendent le feu vert de Bouteflika

Abdelaziz Bouteflika convoquera, samedi 4 février prochain, le corps électoral pour la tenue des élections législatives le jeudi 4 mai 2017. C'est ce que nous confie une source très bien informée. «La convocation du corps électoral doit impérativement se faire quatre-vingt-dix jours avant la date fixée et ce, conformément aux dispositions induites par la nouvelle Constitution», précise la même source.

Kamel Amarni - Alger (Le Soir) - Aussi, et à partir du samedi 4 février, les candidats auront un délai de quarante-cinq jours pour finaliser leurs dossiers à déposer au niveau des services compétents du ministère de l'Intérieur.

Ce qui, cette fois, ne sera pas qu'une simple formalité, notamment pour les candidats libres ainsi que les petits partis en raison de l'obstacle dressé par la nouvelle loi sur les élections, exigeant la collecte de pas moins de 4% de l'électorat de la wilaya où ils comptent se présenter. Cela est valable pour tous les partis qui ne disposent pas du même taux en termes d'élus.

Et malgré quelques facilités annoncées dernièrement par le ministère de l'Intérieur, cela constitue» une véritable digue que de très nombreux partis auront du mal à franchir. D'emblée, l'on peut dire que, d'ici la mi-mars, seuls le Front de libération nationale et le Rassemblement national démocratique et, peut-être, le Mouvement populaire algérien seront en mesure de présenter des listes dans les quarante-huit wilayas et au niveau des circonscriptions réservées à la communauté nationale à l'étranger. Quant au reste des partis politiques, ils vont devoir vraiment «mouiller le maillot» durant les six semaines réservées à la collecte des signatures pour pouvoir y arriver. La première décantation se fera, donc, déjà, à la mi-mars avec un premier peloton de tête, que constitueront le FLN, le RND et suivis de près par le MPA, puis un deuxième groupe constitué des outsiders puis un troisième et ainsi de suite. On aura, à cette échéance de la mi-mars, un large aperçu de la carte politique que donnera l'élection du 4 mars. Une élection qui, sauf miracle improbable, sera remportée par le FLN pour les raisons que l'on sait. Première force politique, l'ex-parti unique qui domine déjà l'actuelle Assemblée, le Sénat, les assemblée locales et de wilaya mais aussi, et surtout, le gouvernement, ne peut que dominer la prochaine élection. Comptant plus de seize ministres dans l'actuel gouvernement, en plus du Premier ministre lui-même, le FLN part avec un autre avantage «écrasant» : il est présidé, statutairement et de manière officielle et non pas au titre de «président d'honneur» comme c'est souvent présenté, par Abdelaziz Bouteflika en personne.

Abdelaziz Bouteflika.

Photo : DR.

C'est suffisant pour que toutes les portes soient ouvertes devant lui car, il est difficile d'imaginer que le parti du Président perde une élection. Difficile d'imaginer effectivement l'administration, les walis et tous les intervenants directs ou indirects dans tout le processus «oser décevoir» le grand patron.

Dans l'exécutif, qui organise directement les élections, le parti de Djamel Ould Abbès compte pas moins de trois intervenants directs, trois militants que sont le Premier ministre Abdelmalek Sellal, son directeur de cabinet, avec rang de ministre depuis deux ans, Mustapha Rahiel et le ministre de la Justice, Tayeb Louh. L'autre parti qui part aussi en pole position et qui est certain, comme le FLN, de ne pas être lésé, au moins le 4 mai prochain, est le RND qui compte lui aussi un intervenant direct et décisif : son secrétaire général, le ministre d'Etat, directeur de cabinet de la présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

C'est dire que, naturellement, ce sont essentiellement ces deux partis qui font l'objet de fixation de l'ensemble des autres participants aux prochaines législatives. Les deux partis du pouvoir qui, du reste, sont les seuls à compter des membres dans le gouvernement actuel. D'où l'importance, cette fois, que prend la candidature, ou pas, des ministres en exercice. Et selon notre source, «cette question n'a toujours pas été tranchée en haut lieu, c'est-à-dire par le Président sans l'autorisation duquel aucun ministre ne pourra se présenter». Mieux, la tendance serait même, nous révèle encore notre source, «plutôt favorable à la non-candidature. Le Président, qui accorde une importance particulière aux prochaines élections et surtout à leur crédibilité, veut donner le maximum de gages aux partis de l'opposition.

D'où sa décision de temporiser en tout avant de trancher cette question», nous explique-t-on de même source. Les ministres, la majorité en tout cas qui sont intéressés par la conduite des listes électorales pour le compte du FLN et du RND, sont tous en position d'attente. «Il faut préciser aussi une chose : contrairement à ce qui se dit sur les candidatures des ministres, rien, ni la Constitution, ni aucun texte de loi n'oblige un membre du gouvernement candidat aux législatives à démissionner de son poste.

Le concerné ne perd sa qualité de ministre qu'une fois son élection comme député est validée officiellement. Auparavant, il est juste tenu de céder la gestion de son département au secrétaire général de son ministère pendant la période de la campagne électorale.» Une précision de taille, en effet.

K. A.

PROCHAINES ÉCHÉANCES ÉLECTORALES

Le ministère de l'Intérieur bat le rappel des troupes

Après Sétif, une deuxième rencontre regroupant les walis, directeurs de la régulation et secrétaires généraux des APC issus de dix wilayas de l'est du pays a été tenue, hier, à Constantine sous la direction du SG du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Houcine Maâzouzi.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour de ce conclave marqué par une présence massive des cadres des collectivités locales des wilayas concernées, à savoir les préparatifs des prochains scrutins. Rendez-vous importants qui se tiendront cette année dans «des circonstances particulières induites par les dispositions de la nouvelle Constitution» telles que soulignées par M. Maâzouzi. Aussi, rappellera-t-il, «les préparatifs des rendez-vous électoraux devront figurer, désormais, parmi les priorités des collectivités locales qui n'ont pas à attendre la convocation du corps électoral pour ce faire».

Le secrétaire général du MICL insistera à cet effet sur la nécessité de la mise en place de services exclusivement aux élections, dotés de moyens matériels et humains, lesquels auront pour tâche d'inventorier et d'actualiser tous les moyens et toutes les données inhérents aux opérations de vote de manière permanente et non pas à la veille des échéances électorales seulement. Le représentant du ministère de l'Intérieur, qui a rappelé que l'inscription au fichier électoral est un acte volontaire et non obligatoire pour chaque citoyen, a néanmoins tenu à inviter les responsables locaux à apurer toutes les listes, à la faveur de la mise en place du fichier national de l'état civil afin d'éviter les doubles inscriptions notamment et les radiations des personnes décédées. Listes qui doivent être communiquées aux candidats en temps voulu et que ces derniers peuvent récuser en cas d'erreurs grossières de la part de l'administration. Administration dont le rôle consiste en la réunion des conditions logistiques nécessaires pour la réussite de ces échéances alors qu'il incombe aux encadreurs de veiller au succès de l'opération de vote, d'où l'appel pressant de M. Maâzouzi à une mise à jour urgente des listes d'encadreurs des opérations et bureaux de vote qui doivent bénéficier, selon lui, de moyens indispensables à la réussite de leurs missions mais aussi d'une formation appropriée aux situations de scrutins.

K. G.

FORUM DES CITOYENS POUR LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE

«Le rapport de force est favorable au régime en place»

Le Forum des citoyens pour la deuxième République estime que le rapport de force, défavorable à l'idée démocratique, est à l'avantage du «régime autoritaire» en place, plus que jamais assuré dans «sa capacité à se renouveler».

Mohamed Kebci-Alger (Le Soir) - Une force, soutient encore le quintette Ahmed Badaoui, Moulay Idris Chentouf, Tarik Mira, Ramdhane Moula et Hamid Ouazar, dans un communiqué rendu public, hier lundi, que ce régime tient dans le «verrouillage tous azimuts des sociétés politique et civile» à travers la «mise au pas des médias lourds, les menaces judiciaires et financières sur la presse écrite indépendante, l'interdiction de manifestations publiques, les difficultés à créer des associations et, enfin, le must des must, l'usage de la fraude électorale». Ce qui fait que «toute possibilité d'alternative est bloquée tandis que l'alternance est réduite à la lutte de clans issus du système», considérant que ceux, beaucoup, qui espèrent un changement se bercent encore de cette illusion».

Et dans ce constat, le Forum s'appesantit sur la responsabilité de l'opposition, celle démocratique à laquelle il soutient appartenir. Un camp qui, accuse-t-il, «a sombré dans le fonctionnement antidémocratique sanctifiant l'opportunisme et le pouvoir personnel» et qui a comme «talon d'Achille, de miser, pour sa survie, sur la compromission avec le régime qu'il accompagne systématiquement dans toutes ses initiatives». Autant «d'errements stratégiques» avec comme corollaires immédiats, l'incapacité à s'unir dans un front républicain et démocratique, ce qui constitue «une tragédie qui a laissé quantité de cadres sur le chemin de l'errance et tué l'espérance pour un nombre non évalué de générations».

Un sombre tableau qui ne semble pas pour autant «désespérer» les promoteurs du Forum pour qui l'engagement citoyen «n'est pas réductible au travail partisan», invitant à une «implication dans la cité, expression de la citoyenneté active, et à s'immerger dans les profondeurs de la société pour arriver à ce que Antonio Gramsci appelait la domination culturelle». Ce qui, poursuit le communiqué, peut permettre l'émergence d'«une nouvelle génération de militants qui aura forgé son esprit de lutte dans la construction civique» avec comme stratégie de viser le moyen terme et ne pas réfléchir, du moins, à courte durée pour espérer «une chance de changement».

Car, pour le quintette, c'est seulement avec cet élément que «l'on peut mener le combat politique et idéologique pour contrecarrer cette force qui appartient au religieux, émise à la fois par les salafistes de toute sorte et le pouvoir lui-même», estimant, qu'entre le politique et le culturel, la frontière est mince et, par conséquent, différents thèmes peuvent être abordés avec une censure contenue, du moins en partie et la formation de citoyens engagés, pénétrés de la chose publique est assurée».

M. K.